

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Décision du 16 avril 2015 portant désignation d'un représentant des ministres chargés de l'économie et des finances à la commission consultative des marchés des organismes de sécurité sociale (CCMOSS)

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'arrêté du 16 juin 2008 portant réglementation sur les marchés des organismes de sécurité sociale, notamment son article 11,

Décident:

Article 1^{er}

M. Jacques LOVERGNE, contrôleur général de 1^{re} classe, membre du service du contrôle général économique et financier, est désigné en qualité de représentant des ministres chargés de l'économie et des finances à la commission consultative des marchés des organismes de sécurité sociale (CCMOSS).

M. Alain PANCHER, attaché principal d'administration de l'État, membre du service du contrôle général économique et financier, est désigné en qualité de suppléant.

Article 2

La présente décision sera notifiée à :

M. Jacques LOVERGNE.

M. Alain PANCHER.

M. Michel DURAFFOURG, président de la commission consultative des marchés des organismes de sécurité sociale.

Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 16 avril 2015.

Pour les ministres et par délégation :
*La chef du service du contrôle général
économique et financier,*
I. ROUX-TRESCASES